

sont comme celui-ci d'une nécessité absolue, surtout quand ils ne demandent qu'une petite somme. J'insisterai fortement auprès du ministre pour qu'il donne à cette question la plus sérieuse considération et qu'il fasse faire, si possible, ces travaux de dragage cette année.

L'hon. M. PUGSLEY: Je puis dire à mon honorable ami que je ne crois pas qu'il y ait, dans l'intérêt du pays, des travaux plus importants que le dragage et j'ai la prétention de croire que c'est l'opinion de chacun des membres du comité. Quant au dragage dans la rivière Napanee, je m'en suis occupé attentivement et je suis convaincu qu'il est de nécessité publique de faire exécuter le dragage dans la rivière sur une distance de cinq ou six milles, entre un certain moulin et l'embouchure de la rivière. Si je puis trouver la possibilité de faire en sorte que le dragage commence de bonne heure l'année prochaine, on entreprendra ces travaux de première nécessité.

M. DANIEL: Au sujet de ce dragage à Port-Arthur, le ministre peut-il dire jusqu'à quelle distance les matériaux qui sont extraits, doivent être emportés, avant d'être déversés à l'eau?

L'hon. M. PUGSLEY: Environ trois milles.

Port de Québec.—Quai en eau profonde à Lévis, \$400,000.

M. PRICE: Je voudrais demander au ministre si ce quai en eau profonde, à Lévis, sera construit à l'endroit connu sous le nom de la propriété Carrier-Lainé, et, dans l'affirmative, quel en est le prix?

L'hon. M. PUGSLEY: Oui.

M. PRICE: Ces \$400,000 comprennent-ils le prix de la propriété Carrier-Lainé, et, dans l'affirmative, quel est ce prix?

L'hon. M. PUGSLEY: Ce crédit comprend presque tout le prix de la propriété, sauf \$50,000. Il y a eu \$50,000 votés l'an dernier et qui furent payés en à-compte, le solde sera pris sur ce crédit de \$400,000.

M. PRICE: Que coûtera le quai en eau profonde?

L'hon. M. PUGSLEY: Les plans ne sont pas assez avancés pour que je le dise avec exactitude. Cela dépendra un peu de la distance à laquelle nous irons et quelle profondeur d'eau nous atteindrons. Personnellement, je voudrais que nous allions assez loin pour obtenir un profondeur de 32 pieds à marée basse. C'est ce que nous devrions essayer d'atteindre pour tous nos ports océaniques. Chaque année, des navires d'un tonnage plus considérable arrivent dans ce port. Je crois que le temps viendra bientôt où nous verrons des steamers de 1,000 pieds de long traverser l'Atlantique; cela peut arriver d'ici à dix ans.

M. U. WILSON.

On a déjà fait les plans de navires de cette dimension.

M. PRICE: Quel prix a-t-on payé à la Banque de Montréal—car je crois que la Banque de Montréal a acheté la propriété de Carrier, Lainé et Cie?

L'hon. M. PUGSLEY: La propriété Carrier-Lainé a été expropriée et nous nous attendons à payer \$380,000 pour son acquisition.

M. PRICE: Je trouve dans un journal de Québec que quelqu'un m'a envoyé, qu'un syndicat a loué une partie de cette propriété ou les vieux ateliers qui se trouvaient là et que ce syndicat se compose de l'hon. S. N. Parent, sir Charles Ross, M. P. Davis et autres. Puis-je demander si c'est exact?

L'hon. M. PUGSLEY: Non, ce n'est pas exact.

Port de Québec.—Améliorations à l'entrée de l'estuaire de la rivière Saint-Charles, \$280,000.

M. PRICE: Je présume que ce crédit est destiné à terminer l'allongement de la digue où accostent maintenant les navires?

L'hon. M. PUGSLEY: Non pour la terminer, mais pour en continuer les travaux au cours de l'année actuelle. L'ouvrage est d'une grande importance si les plans complets sont mis à exécution.

M. PRICE: On se plaint beaucoup à Québec de ce que nous n'ayons pas eu des améliorations convenables pour le port. Je voudrais demander au ministre des Travaux publics quand le Gouvernement se propose de faire de nouvelles améliorations au port de Québec. Je ne sais pas si le ministre est informé qu'en raison du manque de facilités dans notre port, on ne peut pas décharger sur nos quais de lourdes pièces de fer parce qu'il n'y existe pas de grue assez puissante. Jusqu'à la fin de l'année dernière, deux steamers seulement pouvaient débarquer en même temps leurs passagers. Plusieurs fois, cette année, quand deux steamers désiraient débarquer leurs passagers, l'un devait jeter l'ancre dans le courant et attendre que l'autre amarré près du quai puisse laisser la place libre. Je voudrais savoir si le prolongement qui sera exécuté cette année nous donnera de la place pour que trois steamers puissent accoster l'un à la suite de l'autre en même temps.

L'hon. M. PUGSLEY: Nous savons que la place est limitée à Québec pour y recevoir les navires océaniques et c'est pourquoi ces travaux d'extension sont entrepris. Mon honorable ami demande quand on accordera plus de place. Nous espérons qu'on en donnera la saison prochaine et c'est pourquoi nous demandons ce crédit de \$280,000. Comme l'honorable député le sait, on a déjà construit un môle en pierre qui s'avance